

ZOOM SUR L'OPERATION BARKHANE ET LA SITUATION DE LA BANDE SAHELO-SAHARIENNE

➤ Rappel chronologique

Le 11 janvier 2013 était déclenchée à la demande des autorités Maliennes l'opération Serval. Cette intervention militaire a permis de stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako et de mettre fin à l'organisation quasi-industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le nord du Mali.

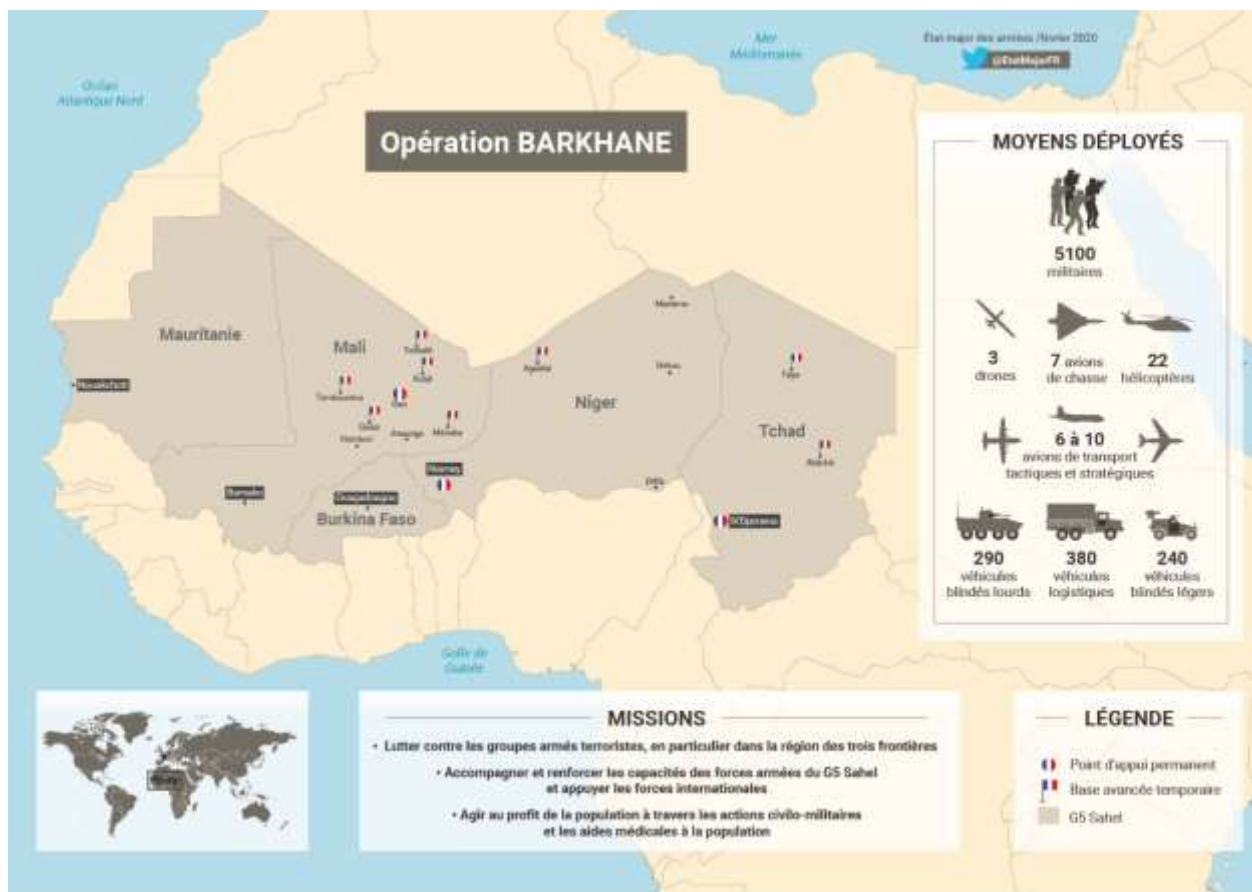
Le caractère transfrontalier de la menace terroriste, notamment liée à la nature désertique de la zone sahélienne, requiert d'agir dans une zone vaste comme l'Europe par une approche régionale permettant de traiter les ramifications de l'organisation terroriste et de contrer les mouvements transfrontaliers dans la bande sahélo-saharienne.

Ainsi, le 1^{er} août 2014, l'opération Barkhane est lancée dans la continuité de l'opération Serval avec trois missions :

- Appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne ;
- Renforcer la coordination des moyens militaires internationaux ;
- Empêcher la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

Depuis 2013, ce sont près de 100 000 soldats qui se sont relayés au Sahel dans le cadre des opérations Serval et Barkhane.

En 2020, la force Barkhane comptait 5 100 soldats après l'envoi en février de 600 soldats supplémentaires.



Source : Ministère des Armées - <https://www.defense.gouv.fr/operations/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane>

➤ La force Barkhane s'appuie sur de nombreux partenaires

La MINUSMA

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a été créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, du 25 avril 2013, pour appuyer le processus politique dans ce pays et effectuer un certain nombre de tâches d'ordre sécuritaire. Le Conseil de sécurité a demandé à la MINUSMA d'aider les autorités de transition maliennes à stabiliser le pays et à appliquer la feuille de route pour la transition.

Par l'adoption de la résolution du 25 juin 2014, le Conseil a décidé d'axer le mandat de la MINUSMA sur des tâches prioritaires telles que la sécurité, stabilisation et protection des civils, l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, ainsi qu'à l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'homme, et à l'aide humanitaire.

EUTM Mali

La mission européenne de formation de l'armée malienne a été lancée le 18 février 2013. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche globale conduite par l'UE pour renforcer la sécurité au Mali et au sahel. Son rôle consiste à entraîner et conseiller l'armée malienne, afin d'améliorer ses capacités en vue de garantir l'intégrité territoriale du Mali. Depuis le début de la mission, près d'une dizaine de bataillons

maliens ont été formés et équipés par l'EUTM Mali. Environ 2000 stagiaires suivent chaque année une formation d'une durée d'une à huit semaines.

Le G5 sahel

Le G5 Sahel regroupe cinq pays de la bande sahélo-saharienne ; le Burkina-Faso, le Mali, le Niger, LA Mauritanie et le Tchad. Créé en 2014 à l'initiative des chefs d'Etat de la région, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres. Le 2 juillet 2017, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont officiellement annoncé la mise en place d'une force conjointe. Elle est constituée d'environ 5000 hommes et est destinée à coordonner, sur les frontières, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, en vue de créer un environnement favorable au développement socio-économique de la région.

La Task Force Takuba

Composée de forces spéciales européennes, elle complète les actions menées par Barkhane au profit des forces armées maliennes (FAMA), renforçant la logique du partenariat de combat. L'esprit de la mission de Takuba s'intègre dans celui de Barkhane qui reste d'opérationnaliser les forces armées partenaires afin qu'elles reprennent, à plus long terme, la lutte contre les résidus des GAT à leur compte et de manière quasiment autonome. Les premiers éléments des forces spéciales françaises et estoniennes sont arrivés dans la bande sahélo-saharienne début juillet.

➤ **Européanisation et Sahélisation du conflit**

La France souhaite entraîner un plus grand nombre de pays européens dans sa roue au Sahel, pas seulement pour un appui logistique (hélicoptères, avions de transport...) mais aussi avec l'envoi de forces spéciales. Mais cette mobilisation s'annonce compliquée, au-delà des messages de solidarité à la France et des appels à renforcer une lutte qualifiée de « cruciale » pour la sécurité de l'Europe.

Depuis le début de l'année 2019, 50% du transport intra-théâtre des personnels et du fret est réalisé par les pays alliés et européens : l'Espagne y contribue à hauteur de 15% (missions Mamba et Marfil menées respectivement depuis le Gabon et le Sénégal). Le Royaume-Uni avec ses hélicoptères britanniques Chinook participe également pour près de 15%. Les États-Unis (près de 10%) et l'Allemagne (plus de 6%) contribuent pour le reste, ainsi que le Canada et la Belgique.

L'Europe est également présente dans via la mission de formation de l'armée malienne (EUTM Mali), lancée en 2013 et via la MINUSMA.

La stratégie Sahélienne de la France vise à ce que les Etats partenaires acquièrent la capacité d'assurer leur sécurité de manière autonome. Elle repose sur une approche globale « politique, sécuritaire et développement ». En cela, l'armée française effectue un travail de formation, d'appui sur le terrain et d'accompagnement au combat afin de soutenir la montée en puissance du redéploiement des armées nationales.

Elle a également mis en place des actions au service de la population afin d'encourager celle-ci à se tourner vers les armées partenaires pour assurer la sécurité et réduire d'influence des Groupes Armés Terroristes (GAT). Elle cherche à créer les conditions du retour de l'Etat, des services publics et du développement et apporte une aide directe à la population.

➤ **Cette guerre asymétrique ne trouvera son épilogue qu'avec des solutions politiques**

L'engagement décidé par François Hollande en 2013 avait pour but d'éviter la victoire des djihadistes et le risque d'une contagion régionale. Si la France a gagné une première bataille (Serval), elle a aujourd'hui toutes les difficultés à gagner cette guerre asymétrique.

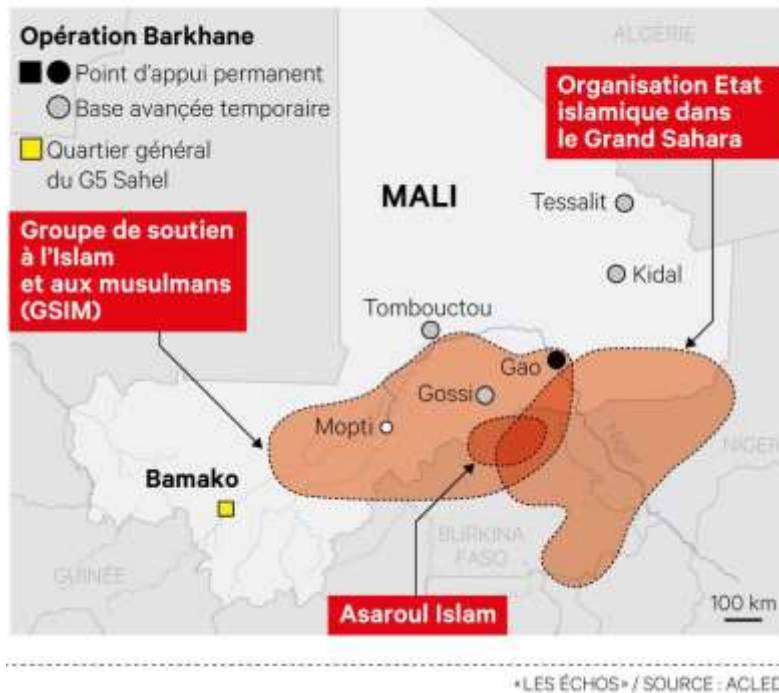
Le conflit originel (au nord du Mali) s'est régionalisé en s'étendant désormais jusqu'au Burkina-Faso et prend de plus en plus une tournure interethnique. L'approche 3D (Défense, Développement et Diplomatie) n'a pour le moment pas réussi à mettre un terme à cette dynamique conflictuelle et peine à la contenir. Il y a un peu plus de quatre ans (en 2017), les zones à risques du Burkina étaient concentrées à sa frontière avec le Mali, or aujourd'hui, c'est tout le pays qui est considéré par le ministère des Affaires Etrangères comme une zone à risque, comme le montre les deux cartes ci-dessous.



Aujourd'hui, deux grandes entités terroristes sont présentes au Mali. A l'est du pays, dans la région des « trois frontières », une première entité obéit à l'Etat islamique. Elle s'est appelée l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS). C'est contre cette entité que les opérations armées se concentrent depuis le sommet de Pau. Sur le plan militaire, les récentes opérations ont porté leurs fruits. Alors que l'EIGS était capable, encore en 2019, de mener des opérations de grandes envergures il est désormais affaibli.

Mais en parallèle, la deuxième entité présente au Mali, le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM, *Jnim* en arabe), groupe djihadiste affilié à Al-Qaïda, est montée en puissance. Le groupe, placé sous l'autorité de Iyad Ag Ghali, un chef touareg présent au Mali depuis le début des années quatre-vingt-dix, a gagné en influence et en maîtrise territoriale ces derniers mois.

La présence islamiste au Mali



Parallèlement, le Mali a connu le 18 août dernier un coup d'Etat qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keita. Ce dernier a dû remettre sa démission et a annoncé la dissolution de son gouvernement et de l'Assemblée Nationale du pays. La junte militaire à l'origine du coup d'état a nommé en octobre 2020 un gouvernement de transition et signé une charte fixant notamment une durée de 18 mois maximum pour parvenir à une transition satisfaisante. Ces avancées significatives ont permis la levée des sanctions économiques à l'encontre du Mali par la CEDEAO.

➤ A un peu plus d'un an des prochaines élections présidentielles françaises, l'opération Barkhane est de moins en moins bien perçue dans l'opinion française

Selon une enquête IFOP pour le Point publiée le 11 janvier 2021, 51% des sondés se sont dit « pas favorable » à l'intervention de la France au Mali, quand 19% se sont prononcés totalement contre. Cette enquête a été réalisée au lendemain de la mort de cinq soldats français dans des attaques à l'engin explosif improvisé.

Pour l'Élysée et les armées françaises, ce sondage montre une nette détérioration de l'adhésion à cette opération extérieure. Les opinions favorables avaient atteint 73 % en 2013, au lendemain de la libération de Tombouctou, et se maintenaient à 59 % en 2019, lors d'un sondage réalisé juste après la mort de 13 soldats français dans le crash de deux hélicoptères.

Lors du prochain G5 Sahel le 15 et 16 février 2021 à N'Djamena, la France devrait annoncer des ajustements et une première vague de retrait de soldats français.

➤ **Le sommet de N'Djamena**

Attaques terroristes, effets du changement climatique ou encore grande pauvreté : la région du Sahel, dans le nord du continent africain, fait face à d'immenses défis. C'est pourquoi les chefs d'État et de gouvernement des cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) s'étaient réunis en janvier 2020 à Pau, dans le sud de la France, pour évoquer avec le Président Emmanuel Macron une situation qui s'était une nouvelle fois détériorée à l'époque. La lutte antiterroriste était alors au cœur des discussions. Les États du Sahel et la France avaient ensuite renforcé notamment leur coopération militaire.

Les chefs d'État des pays membres du G5 Sahel et leurs partenaires se sont réunis le 16 février 2021, à N'Djamena, à l'invitation conjointe de la Mauritanie et du Tchad pour examiner la situation au Sahel et faire un bilan des engagements consentis collectivement lors du Sommet de Pau.

A cette occasion, les chefs d'État ont collectivement reconnu les progrès militaires enregistrés au Sahel au cours de l'année écoulée, qui permettent d'envisager un ajustement de l'engagement international, intégrant la montée en puissance de la Task Force Takuba et l'accompagnement des forces armées nationales des pays du G5-Sahel.

Les chefs d'État ont également reconnu qu'au-delà de l'effort militaire, c'est le retour de l'État, des administrations et des services aux populations ainsi que la consolidation de l'État de droit et de la bonne gouvernance, qui garantiront une paix durable, répondront aux besoins actuels des populations, permettront la stabilisation des pays du G5 Sahel et feront durablement reculer les groupes armés terroristes.

Si Emmanuel Macron a reconnu que des évolutions seraient à apporter au dispositif de l'opération Barkhane, il a repoussé sa décision de rapatrier une partie des soldats présents au Sahel.

➤ **Coup d'État Malien du 24 mai 2021**

Le 24 mai 2021, dans l'après-midi, le président malien de la transition, Bah N'Daw, ainsi que son Premier ministre Moctar Ouane ont été interpellés par des éléments des forces armées maliennes, puis conduits au camp militaire Soundiata Keïta de Kati.

Le colonel Assimi Goïta a été officiellement investi, président du Mali, deux semaines après le « coup d'État dans le coup d'État » qui l'a vu limoger le président et le Premier ministre. Ces derniers étaient la caution civile de la transition après que la junte dirigée par Assimi Goïta a renversé le président élu, Ibrahim Boubacar Keïta, dit « IBK », en août dernier.

L'officier de 37 ans a déclaré dans son discours d'investiture qu'il voulait « rassurer les organisations sous-régionales, régionales et la communauté internationale en général que le Mali va honorer l'ensemble de ses engagements ». Et notamment organiser « *des élections crédibles, justes, transparentes, aux échéances prévues* », c'est-à-dire février 2022. Des engagements pris en septembre dernier sous la pression de la communauté internationale.

Pour mémoire, le Mali vit une transition de 18 mois. Celle-ci a commencé avec le coup d'État du 18 août 2020 qui avait renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta. Des élections générales sont prévues début 2022, entre février et mars.

➤ **Juin 2021 : Emmanuel Macron souhaite redimensionner l'opération Barkhane**

Le président français Emmanuel Macron annonce le 10 juin 2021, lors d'un point presse, la fin de l'opération militaire Barkhane contre les djihadistes au Sahel, sous sa forme actuelle, ainsi qu'un calendrier qui sera précisé dans quelques semaines.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'une « *transformation profonde* » de la présence militaire française au Sahel, avec la fin de l'opération Barkhane « *en tant qu'opération extérieure* ». Paris continuera de s'impliquer, mais dans un cadre nouveau d'appui aux forces armées locales et avec des effectifs moins importants.

La France se prépare à entamer un désengagement progressif du Sahel. La force Barkhane va disparaître au profit d'un dispositif recentré sur la lutte antiterroriste et l'accompagnement au combat des armées locales, via le groupement de forces spéciales européennes Takuba qui doit encore monter en puissance.

Selon le projet étudié par Paris, la France prévoit de quitter des bases du nord du Mali -- Tessalit, Kidal et Tombouctou -- d'ici à fin 2021 pour concentrer sa présence sur les emprises de Gao et Ménaka, plus proches de la zone dite des "trois frontières", aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso, ainsi qu'à Niamey, la capitale du Niger.

➤ **Le début du retrait des emprises du Nord Mali**

Suites aux annonces du Président Macron, la France a commencé ses opérations de transfert de ses emprises au Nord du pays.

Une démarche mal comprise par le Premier ministre malien, qui a dénoncé un manque de concertation et accusé la France "d'abandon en plein vol", alors que la situation sécuritaire du pays continue de se dégrader.

Le transfert de la base de Kidal à la MINUSMA et à l'armée Malienne est entré dans sa phase finale le 12 octobre 2021. La France va donc redéployer ses troupes vers les bases militaires de Gao et surtout de Menaka, plus proche de la frontière avec le Niger et qui abrite actuellement le commandement de Tabuka, le groupement de forces spéciales européennes.

Parmi les soldats voués à rester, figurent des formateurs militaires, mais également un contingent des forces spéciales françaises chargées de traquer les jihadistes dans le Sahel.

Autre élément clé de la mission antiterroriste française : l'aviation. Alors que les forces au sol vont être réduites de moitié, la France maintient la présence de ses sept avions de chasse ainsi que de six drones armés dont l'utilisation est devenue primordiale dans la lutte antiterroriste.

➤ **Les milices Wagner**

Le 14 septembre dernier, le ministère de la Défense Malien a admis mener des pourparlers avec la société militaire privée Wagner. Le recours éventuel à cette société militaire privée pourrait déboucher sur le déploiement d'un millier de paramilitaires russes.

L'arrivée de ces troupes est jugée inacceptable par les pays européens. Pour la France il s'agit d'une ligne rouge, susceptible de remettre en cause son engagement militaire et les relations avec son ancienne colonie.

Les milices Wagner, présentes notamment en République Centre Africaine, sont accusées de nombreuses exactions et mettent souvent en place un système de prédation des ressources naturelles des pays qu'il occupent. En juin dernier, les experts de l'Onu parlaient de pillages, d'assassinats aveugles et de recours à la force excessive pointant du doigt les forces armées centre-africaines, les milices russes et les troupes rebelles.

➤ **La montée des tensions et la fin de l'opération Barkhane**

L'organisation des États ouest-africains Cedeao impose au Mali le 9 janvier des sanctions soutenues par la France et différents partenaires du pays. La junte a riposté à la fermeture des frontières par la Cedeao en fermant ses frontières en retour.

Elle soumet également l'entrée des avions dans l'espace aérien du Mali à de nouvelles approbations et procédures. Elle demande également la révision des accords de défense avec la France.

Le 27 janvier 2022, sur fond d'escalade des tensions et alors que le déploiement des milices Wagner ne fait plus aucun doute, le Danemark a annoncé le rapatriement de sa centaine de soldats déployée au Mali. A la surprise générale, la junte en place a demandé au Danemark de retirer ses troupes, au motif que leur déploiement était « intervenu sans son consentement ». Celles-ci venaient d'arriver la semaine précédente, dans le cadre du groupement européen de forces spéciales Takuba mis en place par Paris.

L'arrivée des soldats danois, prévue depuis le printemps 2021, avait été annoncée le 18 janvier. Aguerrie par sa participation à la plupart des interventions militaires occidentales depuis 20 ans (Afghanistan, Irak, Libye...), l'armée danoise avait déjà envoyé ces dernières années des renforts au Mali, pour certains au sein de la Minusma – force de l'ONU – et pour d'autres au sein de la force française Barkhane, dont des hélicoptères. Les officiers danois participant à la mission onusienne ne sont pas concernés par cette décision.

Le Premier ministre de transition malien Choguel Kokalla Maïga a justifié la demande faite au Danemark de retirer ses forces spéciales en affirmant que plus personne ne viendrait « par procuration » dans le pays.

Le 17 février 2022, le Président Macron annonce que les conditions ne sont plus réunies pour une poursuite de l'engagement militaire de la France au Mali.

« En raison des multiples obstructions des autorités de transition maliennes, le Canada et les Etats Européens opérant aux côtés de l'opération Barkhane et au sein de la Task Force Takuba estiment que les conditions politiques, opérationnelles et juridiques ne sont plus réunies pour poursuivre efficacement leur engagement militaire actuel dans la lutte contre le terrorisme au Mali et ont donc décidé d'entamer le retrait coordonné du territoire malien de leurs moyens militaires respectifs dédiés à ces opérations. En étroite coordination avec les Etats voisins, ils ont également exprimé leur volonté de rester engagés dans la région, dans le respect de leurs procédures constitutionnelles respectives. »

Extrait de la déclaration conjointe sur la lutte contre la menace terroriste et le soutien à la paix et à la sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Le 21 février 2022, le Conseil national de transition (CNT), contrôlé par les militaires, a approuvé par 120 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention une révision de la charte de la transition et entérine jusqu'à 5 ans de « *transition démocratique* ».

Initialement, la junte s'était engagée à organiser des élections entre février et mars 2022.